

Edmonton, le 25 février 2022

Appel d'offres - CSCN-15-202201

Offre de services à la petite enfance à l'école À la Découverte.

Date d'émission : 25 février 2022

Date de clôture : 11 avril 2022 à 16 h



Robert Lessard
Directeur général
Conseil scolaire Centre-Nord

APPEL D'OFFRES POUR SERVICE À LA PETITE ENFANCE POUR L'ÉCOLE À LA DÉCOUVERTE

ARTICLE 1 PROCÉDURES & INSTRUCTIONS

1.01 **Objet**

Le Conseil scolaire Centre-Nord, ci-après appelé " le Conseil ", lance un appel d'offres pour des services à la petite enfance (6 mois à 5 ans) qui seront offerts à l'école À la Découverte. Par le biais de cet appel d'offres (AO), le Conseil cherche à identifier un candidat retenu (le responsable) pour remplir ce rôle.

Cet appel d'offres (AO) décrit les instructions pour la présentation des propositions, ainsi que les procédures et les critères selon lesquels le responsable sera sélectionné. Si un soumissionnaire a besoin d'une clarification, ou découvre une incohérence, une divergence, une ambiguïté, une erreur ou une omission dans l'AO, il doit en informer le Conseil immédiatement.

1.02 **Les demandes de renseignements écrites doivent être adressées à :**

Laura Devaney
Directrice des affaires corporatives
Conseil scolaire Centre-Nord
Courriel : ldevaney@centrenord.ab.ca
Téléphone : 780 468-6440

1.03 **Dates clés**

Le calendrier suivant des dates clés est fourni uniquement à titre de guide pour les candidats et peut ne pas être strictement respecté. La seule exception est la date de clôture.

- (a) Date de remise des propositions (date de clôture) : 11 avril 2022 à 16 h
- (b) Évaluation et clarification des propositions ; présélection des soumissionnaires si nécessaire : le 2 mai 2022

1.04 **Date et heure de clôture**

La proposition, signée et datée, doit être reçue au Bureau central du Conseil au bureau 322, 8627 91^e rue, Edmonton, dans un emballage scellé au plus tard à 16 h, heure normale des Rocheuses (HNR), le lundi 11 avril 2022, et porter la mention "APPEL D'OFFRES POUR SERVICE À LA PETITE ENFANCE POUR ÉCOLE À LA DÉCOUVERTE".

Les propositions peuvent aussi être soumises par courriel à Laura Devaney, ldevaney@centrenord.ab.ca au plus tard à 16 h, heure normale des Rocheuses (HNR),

le lundi 11 avril 2022, et porter l'objet "APPEL D'OFFRES POUR SERVICE À LA PETITE ENFANCE POUR ÉCOLE À LA DÉCOUVERTE".

Les propositions reçues après la date et l'heure limites ne seront pas prises en considération.

1.05 **Propositions**

Cet AO énonce les instructions relatives à la soumission des propositions, ainsi que les procédures et les critères selon lesquels l'avenir des services à la petite enfance sera élaboré. Cet AO, y compris tous les documents joints ou référencés et les addendas ultérieurs, ont pour seul but de préparer une réponse à la proposition.

1.06 **Processus et critères de sélection**

Le Conseil a l'intention de sélectionner la proposition qui répond aux règlements provinciaux en matière de garde d'enfants, aux exigences d'agrément et qui offre la meilleure programmation globale pour la communauté francophone de l'École À la Découverte. Le Conseil peut ou non mener des discussions, demander des informations supplémentaires ou des clarifications, successivement ou simultanément, avec le candidat sélectionné sur le contenu de sa (ses) proposition(s) sans être obligé de clarifier ou de demander des informations supplémentaires à l'un ou à tous les autres candidats. Toutefois, les soumissionnaires sont avertis que toute demande de clarification ne sera pas une occasion de corriger des erreurs ou de modifier leurs propositions de manière substantielle.

Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants :

- (a) Respect de la réglementation provinciale et fédérale relative aux établissements de service à la petite enfance agréés;
- (b) Taille des opérations actuelles (nombre, emplacement et taille des centres);
- (c) Mission, vision et programmation offerte;
- (d) Fonctionnement de partenariat avec le Conseil;
- (e) Références, cinq (5) références, dont au moins une référence de propriétaire d'espace avec lequel l'organisme a déjà fait affaire;
- (f) Nombre d'employés en fonction de la programmation proposée;
- (g) Budget annuel proposé pour les opérations avec explication des frais payés par les parents pour favoriser l'accès aux services par les familles francophones.

Si le Conseil ne reçoit pas un nombre suffisant de propositions satisfaisantes, il se réserve le droit de négocier avec l'un ou plusieurs des promoteurs, sans être obligé d'offrir de négocier avec tous les promoteurs, pour l'offre de services à la petite enfance.

1.07 **Bail**

Le candidat retenu devra signer un bail qui est disponible sur demande au Conseil.

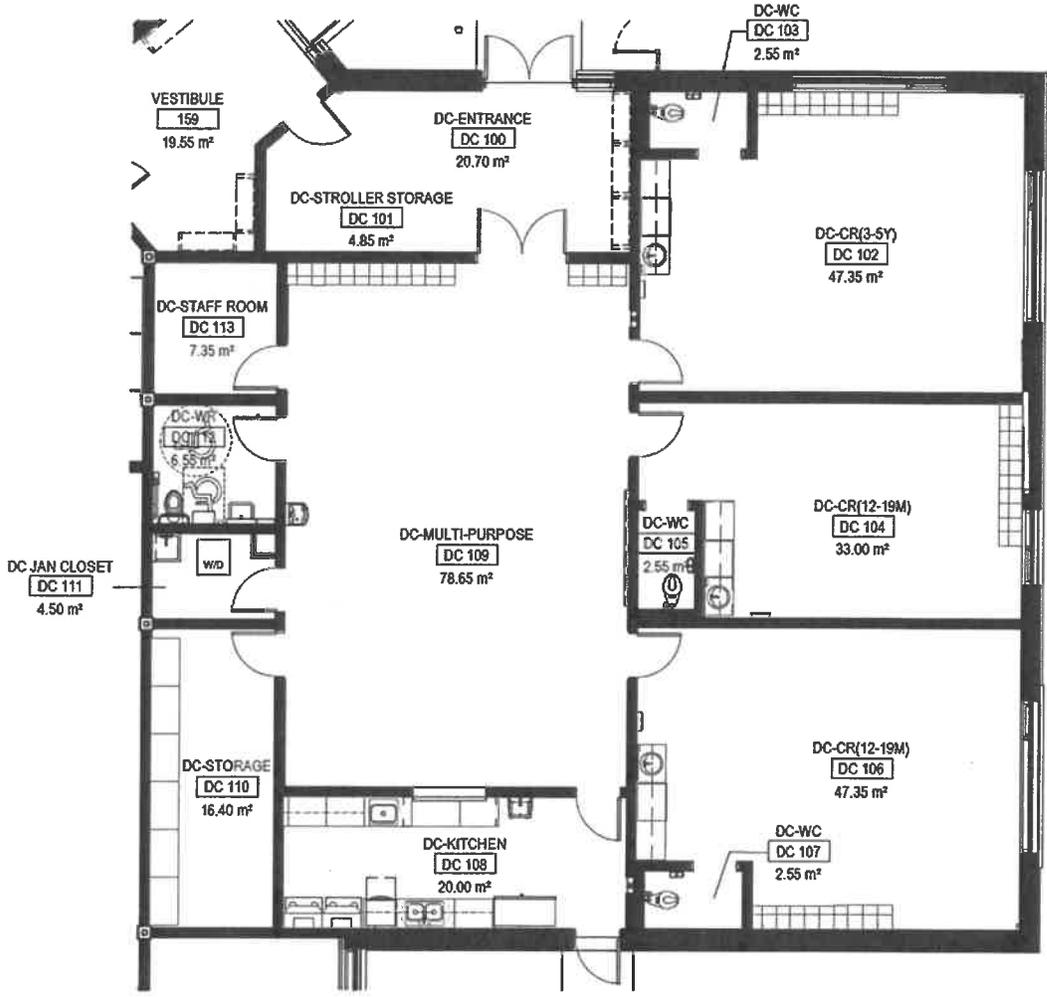
1.08 **Espaces**

Une carte des espaces pour la programmation de petite enfance à l'école À la Découverte est annexée à cet AO.

1.09 **Équipement et matériel fourni**

Le CSCN fournira de l'équipement et le matériel au promoteur retenu conformément aux attentes établis dans l'annexe à cet AO.

Annexe 2 – Cartes de l'espace



Annexe 3 – Équipement et matériel

Le Conseil fournira l'équipement et le matériel suivant en aout 2022 :

- ❖ 1 réfrigérateur
- ❖ 2 fours de cuisson
- ❖ 2 ventilateurs de hotte
- ❖ 1 lave-vaisselle commerciale

À la suite de la livraison de ce matériel, le promoteur retenu sera responsable de toutes réparations et remplacement de l'équipement et matériel.

Le Conseil fera aussi l'achat d'équipement et matériel pour l'ameublement des espaces de petite enfance jusqu'à un maximum de 40 000 \$ sur demande du promoteur retenu.

Le promoteur retenu sera responsable de toutes réparations et remplacement de l'équipement et matériel et de l'achat de tout matériel additionnel pour l'offre de programmation.